

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation :</p> <p>Lundi 8 juin 2020</p>	<p>Le lundi quinze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire</p>
<p>Membres :</p> <p><i>En exercice :</i> 23</p> <p><i>Présents :</i> 23</p> <p><i>Votants :</i> 23</p> <p><i>Pour :</i> 22</p> <p><i>Abstention :</i> 1, Mme Ingrid Oehler</p>	<p><u><i>Etaient présents :</i></u></p> <p>MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, CRENN Nadia, FLOCH André, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, BOULAIRE Véronique, JUDEAU Mariannick, KERMOAL Morgane, LE GALL Sandra, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid, PAGE Hélène, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, GUILLERM Philippe, LERROL Nicolas, MOAL Christophe, PHILIP Stéphane</p>
<p>Délibération N° 2020 06 01</p>	<p><i>Secrétaire de Séance :</i> Nicolas CADIOU</p>

Objet : Secrétaire de séance

Monsieur le Maire

INFORME l'assemblée que, conformément à l'Article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal nomment au début de chacune de ses séances, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDENT de retenir cette proposition de nomination au début de chacune de ses séances d'un membre pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

A ce secrétaire de séance sera adjoint un auxiliaire, à savoir l'employé communal présent, qui assiste aux séances mais sans participer aux délibérations.

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 15 juin 2020

Gilbert MIOSSEC, Maire de PLOUVORN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 8 juin 2020	Le lundi quinze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
Membres : <i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 23</i> <i>Votants : 23</i>	<i>Etaient présents :</i> MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, CRENN Nadia, FLOCH André, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, BOULAIRE Véronique, JUDEAU Mariannick, KERMOAL Morgane, LE GALL Sandra, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid PAGE Hélène, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, GUILLERM Philippe, LERROL Nicolas, MOAL Christophe, PHILIP Stéphane
Délibération N° 2020 06 02	<i>Secrétaire de Séance :</i> Nicolas CADIOU

Objet : Election des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) issus du Conseil Municipal

Suite à la délibération N° 2020-05-08 en date du samedi 23 mai 2020 fixant le nombre de membres du C.C.A.S. à 7 membres élus, 7 membres non-élus et le Président, Gilbert Miossec,

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles,

Le Maire Gilbert Miossec

EXPOSE que la moitié des membres du conseil d'administration du C.C.A.S. sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

PRECISE qu'il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix recueillies par elle contient un nombre entier de fois le quotient électoral, celui-ci étant obtenu en divisant le nombre des suffrages exprimés par celui des sièges à pourvoir.

Si tous les sièges ne sont pas pourvus, les sièges restants sont donnés aux listes ayant obtenu les plus grands restes, le reste étant le nombre des suffrages non utilisés pour l'attribution des sièges au quotient. Lorsqu'une liste a obtenu un nombre de voix inférieur au quotient, ce nombre de voix tient lieu de reste. Si plusieurs listes ont le même reste, le ou les sièges restant à pourvoir reviennent à la liste ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège revient au candidat le plus âgé.

.../...

.../...

PRECISE que, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à cette liste, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

RAPPELLE qu'il est Président de droit du C.C.A.S. et qu'il ne peut être élu sur une liste.

RAPPELLE que la délibération du conseil municipal N° 2020-05-08 en date du 23 mai 2020 a décidé de fixer à sept, le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Après avoir entendu cet exposé, les membres du Conseil Municipal

PROCEDE à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Les listes de candidats suivantes ont été présentées par des conseillers municipaux :

Liste 1			
Nadia CRENN	Marie-Christine PICHON	Véronique BOULAIRE	Pascale MOIGNE
Hélène PAGE	Marie-France NENEZ	Mariannick JUDEAU	

Liste 2			
David GRALL			

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

À déduire (bulletins blancs): 0

Nombre de suffrages exprimés : 23

Quotient électoral : nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges à pourvoir = 3

Répartition des sièges : présentée sur la page suivante.

.../...

.../...

Ont été proclamés membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) les élus suivants :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE			
Président : Gilbert MIOSSEC			
<i>Membres élus :</i>			
Nadia CRENN	Hélène PAGE	Marie-France NENEZ	David GRALL
Mariannick JUDEAU	Véronique BOULAIRE	Marie-Christine PICHON	

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès des responsables concernés et de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 15 juin 2020

Gilbert MIOSSEC, Maire de PLOUVORN

*Certifié exécutoire par transmission électronique
à la Préfecture de Quimper le mardi 16 juin 2020
Affichée en Mairie le mardi 16 juin 2020
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN*

Désignation des représentants dans les commissions

Le compte-rendu de la réunion du **Conseil Municipal du samedi 23 mai 2020** est approuvé avec deux abstentions de M. Philippe Guillerm et de Mme Ingrid Oehler.

Monsieur Nicolas Cadiou est nommé **secrétaire de séance** assisté d'un auxiliaire, à savoir l'employé communal présent, qui assiste aux séances mais sans participer aux délibérations.

L'élection des membres au Conseil d'Administration du **C.C.A.S.** Centre Communal d'Action Sociale donne les résultats suivants :

Liste 1 : 18 voix, soit 6 sièges remplis par les personnes ci-dessous

Liste 1			
Nadia CRENN	Marie-Christine PICHON	Véronique BOULAIRE	
Hélène PAGE	Marie-France NENEZ	Mariannick JUDEAU	

Liste 2 : 5 voix soit 1 siège rempli par la personne ci-dessous

Liste 2			
David GRALL			

Monsieur David Grall informe l'assemblée qu'il est l'époux d'une employée de la Résidence Saint-Roch qui est géré par le Centre Communal d'Action Sociale. Il ne prendra pas part au vote de décision source d'un éventuel conflit d'intérêt avec sa situation personnelle.

Les compositions des **commissions communales** sont les suivantes, décidées à mainlevée, à l'unanimité des membres présents :

FINANCES COMMUNALES			
Délégué : David LE SCANF (Arrêté N° 2020-119 du 26.05.2020)			
MIOSSEC Gilbert	CADIOU Martial	PAGE Hélène	FLOCH André
BODERIOU Grégory	PICHON Marie-Christine	LE GALL Sandra	LERROL Nicolas
MOIGNE Pascale	CRENN Nadia	BRAS Philippe	KERMOAL Morgane
GUILLERM Philippe			
BATIMENTS COMMUNAUX - ESPACES PUBLICS - COMMUNICATION INTERNE - P. COMMUNAL			
Délégué : Grégory BODERIOU (Arrêté N° 2020-113 du 26.05.2020)			
MOIGNE Pascale	LERROL Nicolas	OEHLER Ingrid	
CADIOU Nicolas	MOAL Christophe		

Conseil Municipal du lundi 15 juin 2020 – Salle polyvalente de l’Espace Jacques de Menou

URBANISME - ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE			
Déléguée: Pascale MOIGNE (Arrêté N° 2020-120 du 26.05.2020)			
MIOSSEC Gilbert	LERROL Nicolas	OEHLER Ingrid	
LE GALL Sandra	PAGE Hélène		
AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL - PLAN D'EAU - MATERIELS SERVICE TECHNIQUE			
Délégué : Martial CADIOU (Arrêté N° 2020-116 du 26.05.2020)			
MARC Anne-Hélène	CADIOU Nicolas	BRAS Philippe	
PAGE Hélène	NENEZ Marie-France		
ACTION CULTURELLE - VIE ASSOCIATIVE			
Délégué : André FLOCH (Arrêté N° 2020-118 du 26.05.2020)			
MARC Anne-Hélène	BOULAIRE Véronique	PHILIP Stéphane	
MOIGNE Pascale	NENEZ Marie-France	LERROL Nicolas	
KERMOAL Morgane	GUILLERM Philippe		
COMMUNICATION			
Délégué : André FLOCH (Arrêté N° 2020-118 du 26.05.2020)			
MARC Anne-Hélène	JUDEAU Mariannick	KERMOAL Morgane	
MOAL Christophe	LE GALL Sandra		
ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE			
Déléguée: Nadia CRENN (Arrêté N° 2020-117 du 26.05.2020)			
MARC Anne-Hélène	BOULAIRE Véronique	GRALL David	
PAGE Hélène	NENEZ Marie-France		
AFFAIRES SCOLAIRES - ENFANCE			
Déléguée: Marie-Christine PICHON (Arrêté N° 2020-115 du 26.05.2020)			
JUDEAU Mariannick	LE GALL Sandra	GUILLERM Philippe	
BOULAIRE Véronique	NENEZ Marie-France		
AMENAGEMENT DU BOURG			
Président : Gilbert MIOSSEC			
BODERIOU Grégory	BOULAIRE Véronique	CADIOU Martial	
LE SCANF David	LE GALL Sandra	LERROL Nicolas	
PHILIP Stéphane	PICHON Marie-Christine	MOAL Christophe	
MOIGNE Pascale	CRENN Nadia	OEHLER Ingrid	KERMOAL Morgane
GRALL David			

Les désignations des représentants dans les **structures intercommunales** sont présentées ci-dessous

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT DE L'HORN		
<i>Membres titulaires :</i>		
Gilbert MIOSSEC	Martial CADIOU	
<i>Suppléants :</i>		
Nicolas CADIOU	Pascale MOIGNE	

BASSIN VERSANT HORN-GUILLEC-KERALLE-RUISSEAUX COTIERS		
<i>Réprésentant :</i>		
Martial Cadiou		
SIVU CENTRE DE SECOURS DU PAYS DE LANDIVISIAU		
<i>Membres titulaires :</i>		
BODERIOU Grégory	CADIOU Martial	CRENN Nadia
<i>Suppléantes :</i>		
PICHON Marie-Christine	Marie-France NENEZ	
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS DU HAUT LEON		
<i>Membre titulaire :</i>		
Martial Cadiou		
<i>Suppléant :</i>		
Nicolas CADIOU		
S.D.E.F.		
<i>Membres titulaires :</i>		
David LE SCANF	Gilbert MIOSSEC	
<i>Suppléantes :</i>		
Pascale MOIGNE	Sandra LE GALL	
SYNDICAT MIXTE INFORMATIQUE DU FINISTERE - SIMIF		
<i>Membre titulaire :</i>		
Véronique BOULAIRE		
<i>Suppléant :</i>		
André FLOCH		
SECURITE ROUTIERE		
<i>Référent :</i>		
Christophe MOAL		
DEFENSE		
<i>référent :</i>		
Christophe MOAL		
CNAS		
<i>Référent :</i>		
Grégory BODERIOU		

Comme les élus de l’opposition ont déposé un recours contre le scrutin des élections municipales du dimanche 15 mars 2020, Monsieur le Maire informe qu’il ne leur est pas proposé pas de représentation dans les structures intercommunales, ce que ces derniers regrettent.

Les élus décident à l'unanimité des membres présents l'acquisition d'**équipements informatiques** auprès de la société Sos Ordi de Landivisiau, pour un coût global de 1.963 €.T.T.C, à savoir une unité centrale au bureau d'accueil et deux ordinateurs portables à disposition des élus.

Le tirage au sort des **Jurés d'Assise** pour l'année 2021 donne les résultats suivants :

Marie-Thérèse Jolivet, Sandra Jaouen, Pascal Roudaut, Sophie Andrieux, Bérangère Sécheresse, Marie-Thérèse Hamonou.

Incivilités

Monsieur le Maire informe d'incivilités croissantes sur la commune, source de nuisances particulièrement préjudiciables pour tous. Les services de la gendarmerie sont sollicités pour y remédier.

Questions diverses

Les travaux de bicouche sur la **rue du Guéven** seront réalisés sur ce mois de juin 2020, dès l'accalmie des actuelles intempéries. Les désordres actuels sur la chaussée sont consécutifs aux travaux d'effacement des réseaux aériens télécom et d'électricité, les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable et d'assainissement. A suivre, une réflexion sera proposée à la commission correspondante pour la réfection complète de la chaussée, avec prise en compte de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aux deux-roues.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 6 juillet 2020 à 19 h.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 8 juin 2020	Le lundi quinze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
Membres : <i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 23</i> <i>Votants : 23</i> <i>Pour : 23</i> <i>Abstention : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, CRENN Nadia, FLOCH André, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, BOULAIRE Véronique, JUDEAU Mariannick, KERMOAL Morgane, LE GALL Sandra, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid, PAGE Hélène, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, GUILLERM Philippe, LERROL Nicolas, MOAL Christophe, PHILIP Stéphane
Délibération N° 2020 06 03	<i>Secrétaire de Séance :</i> Nicolas CADIOU

Objet : Création et composition des commissions communales

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DÉCIDENT de désigner par vote à mainlevée les membres composant les différentes commissions
de fixer les commissions comme suit.

FINANCES COMMUNALES			
Délégué : David LE SCANF (Arrêté N° 2020-119 du 26.05.2020)			
MIOSSEC Gilbert	CADIOU Martial	PAGE Hélène	FLOCH André
BODERIOU Grégory	PICHON Marie-Christine	LE GALL Sandra	LERROL Nicolas
MOIGNE Pascale	CRENN Nadia	BRAS Philippe	KERMOAL Morgane
GUILLERM Philippe			
BATIMENTS COMMUNAUX - ESPACES PUBLICS - COMMUNICATION INTERNE - P. COMMUNAL			
Délégué : Grégory BODERIOU (Arrêté N° 2020-113 du 26.05.2020)			
MOIGNE Pascale	LERROL Nicolas	OEHLER Ingrid	
CADIOU Nicolas	MOAL Christophe		

.../...

.../...

URBANISME - ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE			
Déléguée: Pascale MOIGNE (Arrêté N° 2020-120 du 26.05.2020)			
MIOSSEC Gilbert	LERROL Nicolas	OEHLER Ingrid	
LE GALL Sandra	PAGE Hélène		
AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL - PLAN D'EAU - MATERIELS SERVICE TECHNIQUE			
Délégué : Martial CADIOU (Arrêté N° 2020-116 du 26.05.2020)			
MARC Anne-Hélène	CADIOU Nicolas	BRAS Philippe	
PAGE Hélène	NENEZ Marie-France		
ACTION CULTURELLE - VIE ASSOCIATIVE			
Délégué : André FLOCH (Arrêté N° 2020-118 du 26.05.2020)			
MARC Anne-Hélène	BOULAIRE Véronique	PHILIP Stéphane	
MOIGNE Pascale	NENEZ Marie-France	LERROL Nicolas	
KERMOAL Morgane	GUILLERM Philippe		
COMMUNICATION			
Délégué : André FLOCH (Arrêté N° 2020-118 du 26.05.2020)			
MARC Anne-Hélène	JUDEAU Mariannick	KERMOAL Morgane	
MOAL Christophe	LE GALL Sandra		
ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE			
Déléguée: Nadia CRENN (Arrêté N° 2020-117 du 26.05.2020)			
MARC Anne-Hélène	BOULAIRE Véronique	GRALL David	
PAGE Hélène	NENEZ Marie-France		
AFFAIRES SCOLAIRES - ENFANCE			
Déléguée: Marie-Christine PICHON (Arrêté N° 2020-115 du 26.05.2020)			
JUDEAU Mariannick	LE GALL Sandra	GUILLERM Philippe	
BOULAIRE Véronique	NENEZ Marie-France		
AMENAGEMENT DU BOURG			
Président : Gilbert MIOSSEC			
BODERIOU Grégory	BOULAIRE Véronique	CADIOU Martial	
LE SCANF David	LE GALL Sandra	LERROL Nicolas	
PHILIP Stéphane	PICHON Marie-Christine	MOAL Christophe	
MOIGNE Pascale	CRENN Nadia	OEHLER Ingrid	KERMOAL Morgane
GRALL David			

.../...

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID : 029-212902100-20200615-DELIB20200603-DE

.../...

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès des responsables concernés et de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 15 juin 2020

Gilbert MIOSSEC, Maire de PLOUVORN

*Certifié exécutoire par transmission électronique
à la Préfecture de Quimper le mardi 16 juin 2020
Affichée en Mairie le mardi 16 juin 2020
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 8 juin 2020	Le lundi quinze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
Membres : <i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 23</i> <i>Votants : 23</i> <i>Pour : 18</i> <i>Abstention : 1,</i> <i>Ingrid Oehler</i> <i>Contre : 4,</i> <i>P. Bras, D. Grall, P. Guillerm</i> <i>M. Kermoal</i>	<u><i>Etaient présents :</i></u> MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, CRENN Nadia, FLOCH André, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, BOULAIRE Véronique, JUDEAU Mariannick, KERMOAL Morgane, LE GALL Sandra, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid PAGE Hélène, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, GUILLERM Philippe, LERROL Nicolas, MOAL Christophe, PHILIP Stéphane
Délibération N° 2020 06 04	<u><i>Secrétaire de Séance :</i></u> Nicolas CADIOU

Objet : Désignation des représentants communaux au Syndicat Mixte Intercommunal de Production et de Transport de l'Horn

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DÉCIDENT de désigner comme suit les représentants communaux au Syndicat Mixte Intercommunal de Production et de Transport de l'Horn

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT DE L'HORN		
<u><i>Membres titulaires :</i></u>		
Gilbert MIOSSEC	Martial CADIOU	
<u><i>Suppléants :</i></u>		
Nicolas CADIOU	Pascale MOIGNE	

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Production et de Transport de l'Horn concernés et de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 15 juin 2020

Gilbert MIOSSEC, Maire de PLOUVORN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation :</p> <p>Lundi 8 juin 2020</p>	<p>Le lundi quinze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire</p>
<p>Membres :</p> <p><i>En exercice : 23</i></p> <p><i>Présents : 23</i></p> <p><i>Votants : 23</i></p> <p><i>Pour : 18</i></p> <p><i>Abstention : 1,</i> <i>Ingrid Oehler</i></p> <p><i>Contre : 4,</i> <i>P. Bras, D. Grall, P. Guillerm</i> <i>M. Kermoal</i></p>	<p><u><i>Etaient présents :</i></u></p> <p>MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, CRENN Nadia, FLOCH André, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, BOULAIRE Véronique, JUDEAU Mariannick, KERMOAL Morgane, LE GALL Sandra, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid PAGE Hélène, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, GUILLERM Philippe, LERROL Nicolas, MOAL Christophe, PHILIP Stéphane</p>
<p>Délibération N° 2020 06 05</p>	<p><u><i>Secrétaire de Séance :</i></u> Nicolas CADIOU</p>

Objet : **Désignation du représentant communal au Bassin Versant Horn
Guillec-Kerallé-ruisseaux côtiers**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DÉCIDENT de désigner comme suit les représentants communaux au Syndicat Mixte Intercommunal de Production et de Transport de l'Horn

BASSIN VERSANT HORN-GUILLEC-KERALLE-RUISSEaux COTIERS	
<u><i>Représentant :</i></u>	
Martial Cadiou	

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Production et de Transport de l'Horn et de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 15 juin 2020

Gilbert MIOSSEC, Maire de PLOUVORN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 8 juin 2020	Le lundi quinze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
Membres : <i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 23</i> <i>Votants : 23</i> <i>Pour : 18</i> <i>Abstention : 1,</i> <i>Ingrid Oehler</i> <i>Contre : 4,</i> <i>P. Bras, D. Grall, P. Guillerm</i> <i>M. Kermoal</i>	<u><i>Etaient présents :</i></u> MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, CRENN Nadia, FLOCH André, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, BOULAIRE Véronique, JUDEAU Mariannick, KERMOAL Morgane, LE GALL Sandra, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid PAGE Hélène, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, GUILLERM Philippe, LERROL Nicolas, MOAL Christophe, PHILIP Stéphane
Délibération N° 2020 06 06	<u><i>Secrétaire de Séance :</i></u> Nicolas CADIOU

Objet : Désignation des représentants communaux aux Etablissements de Coopération Intercommunale

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DÉCIDENT de désigner comme suit les représentants communaux aux Etablissements de Coopération Intercommunale

SIVU CENTRE DE SECOURS DU PAYS DE LANDIVISIAU		
<u><i>Membres titulaires :</i></u>		
BODERIOU Grégory	CADIOU Martial	CRENN Nadia
<u><i>Suppléantes :</i></u>		
PICHON Marie-Christine	MOIGNE Pascale	
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS DU HAUT LEON		
<u><i>Membre titulaire :</i></u>		
Martial Cadiou		
<u><i>Suppléant :</i></u>		
Nicolas CADIOU		

.../...

.../...

S.D.E.F.		
<u>Membres titulaires :</u>		
Dafid LE SCANF	Gilbert MIOSSEC	
<u>Suppléantes :</u>		
Pascale MOIGNE	Sandra LE GALL	
SYNDICAT MIXTE INFORMATIQUE DU FINISTERE - SIMIF		
<u>Membre titulaire :</u>		
Véronique BOULAIRE		
<u>Suppléant :</u>		
André FLOCH		

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès des responsables des structures concernées et de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 15 juin 2020

Gilbert MIOSSEC, Maire de PLOUVORN

*Certifié exécutoire par transmission électronique
à la Préfecture de Quimper le mardi 16 juin 2020
Affichée en Mairie le mardi 16 juin 2020
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 8 juin 2020	Le lundi quinze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
Membres : <i>En exercice :</i> 23 <i>Présents :</i> 23 <i>Votants :</i> 23 <i>Pour :</i> 23 <i>Abstention :</i> 0 <i>Contre :</i> 0	<u><i>Etaient présents :</i></u> MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, CRENN Nadia, FLOCH André, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, BOULAIRE Véronique, JUDEAU Mariannick, KERMOAL Morgane, LE GALL Sandra, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid PAGE Hélène, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, GUILLERM Philippe, LERROL Nicolas, MOAL Christophe, PHILIP Stéphane
Délibération N° 2020 06 07	<u><i>Secrétaire de Séance :</i></u> Nicolas CADIOU

Objet : Référent Sécurité Routière

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DÉCIDENT de désigner Monsieur Christophe MOAL comme Référent à la Sécurité Routière.

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès des services de la Coordination de la Sécurité Routière et de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 15 juin 2020

Gilbert MIOSSEC, Maire de PLOUVORN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 8 juin 2020	Le lundi quinze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
Membres : <i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 23</i> <i>Votants : 23</i> <i>Pour : 19</i> <i>Abstention : 2,</i> <i>P. Guillerm, I. Oehler</i> <i>Contre : 2,</i> <i>P. Bras, D. Grall</i>	<u><i>Etaient présents :</i></u> MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, CRENN Nadia, FLOCH André, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, BOULAIRE Véronique, JUDEAU Mariannick, KERMOAL Morgane, LE GALL Sandra, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid, PAGE Hélène, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, GUILLERM Philippe, LERROL Nicolas, MOAL Christophe, PHILIP Stéphane <u><i>Secrétaire de Séance :</i></u> Nicolas CADIOU
Délibération N° 2020 06 08	<u><i>Absents excusés :</i></u>

Objet : **Correspondant défense du Finistère**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DÉCIDENT de désigner Monsieur Christophe MOAL comme Correspondant à la Défense Nationale

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès des services de la Défense Nationale et de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 15 juin 2020

Gilbert MIOSSEC, Maire de PLOUVORN

*Certifié exécutoire par transmission électronique
à la Préfecture de Quimper le mardi 16 juin 2020
Affichée en Mairie le mardi 16 juin 2020
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 8 juin 2020	Le lundi quinze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
Membres : <i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 23</i> <i>Votants : 23</i> <i>Pour : 18</i> <i>Abstention : 3,</i> <i>P. Guillerm, M. Kermoal,</i> <i>I. Oehler</i> <i>Contre : 2,</i> <i>P. Bras, D. Grall</i>	<u><i>Etaient présents :</i></u> MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, CRENN Nadia, FLOCH André, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, BOULAIRE Véronique, JUDEAU Mariannick, KERMOAL Morgane, LE GALL Sandra, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid PAGE Hélène, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, GUILLERM Philippe, LERROL Nicolas, MOAL Christophe, PHILIP Stéphane <u><i>Secrétaire de Séance :</i></u> Nicolas CADIOU
Délibération N° 2020 06 09	

Objet : **Correspondant C.N.A.S.(Centre National de l'Action Sociale)**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DÉCIDENT de désigner Monsieur Grégory BODERIOU comme Correspondant C.N.A.S. (Centre National de l'Action Sociale).

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès des services du C.N.A.S. et de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 15 juin 2020

Gilbert MIOSSEC, Maire de PLOUVORN

*Certifié exécutoire par transmission électronique
à la Préfecture de Quimper le mardi 16 juin 2020
Affichée en Mairie le mardi 16 juin 2020
Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 8 juin 2020	Le lundi quinze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire
Membres : <i>En exercice :</i> 23 <i>Présents :</i> 23 <i>Votants :</i> 23 <i>Pour :</i> 23 <i>Abstention :</i> 0 <i>Contre :</i> 0	<u><i>Etaient présents :</i></u> MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, CRENN Nadia, FLOCH André, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, BOULAIRE Véronique, JUDEAU Mariannick, KERMAOL Morgane, LE GALL Sandra, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid, PAGE Hélène, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, GUILLERM Philippe, LERROL Nicolas, MOAL Christophe, PHILIP Stéphane
Délibération N° 2020 06 10	<i>Secrétaire de Séance :</i> Nicolas CADIOU

Objet : Acquisition équipements informatiques

Monsieur le Maire

EXPOSE à l'assemblée la nécessité d'acquérir les équipements informatiques suivants :

Une unité centrale pour remplacer celle vétuste au bureau de l'Accueil
Deux ordinateurs portables pour l'usage des élus.

PRESENTE l'offre de l'entreprise Sos Ordi de Landivisiau sollicitée à cette fin.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDENT de retenir cette proposition l'entreprise Sos Ordi de Landivisiau.

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès des responsables de l'entreprise concernée et de toute autorité qualifiée.

La dépense correspondante sera mandatée sur l'article d'investissement N° 2183 « *Matériel de bureau et matériel informatique* » du programme d'investissement N° 11001 « *Mairie* » du budget de la commune.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 15 juin 2020

Gilbert MIOSSEC, Maire de PLOUVORN